



Atteintes à l'indépendance de l'Inspection du travail : STOP !! Annulation de la sanction infligée à Anthony SMITH !

Au printemps 2020, en pleine crise pandémique, Anthony Smith, Inspecteur du travail, était suspendu et sanctionné pour avoir demandé, comme beaucoup d'autres agent-es de l'inspection du travail à l'époque, des équipements de protection pour des salarié-es d'une association d'aide à domicile de la Marne où il exerçait ses missions d'Inspecteur du travail.

Anthony a bénéficié d'un soutien massif, localement, nationalement à travers par exemple une pétition citoyenne signée par plus de 160 000 personnes, des dizaines de rassemblements sur l'ensemble du territoire durant toute la procédure, un appel public signé par plus de 1300 collègues des services de l'Inspection/Ministère du travail etc.

Dans la Marne une intersyndicale interprofessionnelle unanime l'a soutenu tout au long de l'affaire.

Muté d'office dans un placard le privant de toute fonction de contrôle à Melun, à 200km de chez lui, la mobilisation n'a pas faibli et la Ministre du travail d'alors, E. Borne a été contrainte de reculer en affectant finalement notre collègue dans sa région d'origine, à l'inspection du travail. Il semblerait donc qu'elle ait reconnu que la procédure à son encontre n'était « ni fait ni à faire » ce qui a conduit au départ le Directeur Général du Travail de l'époque.

Elle a néanmoins muté d'office Anthony hors de son département et cette sanction injuste a bien entendu été immédiatement contestée. Après presque deux ans d'attente, l'audience est enfin fixée au Tribunal administratif de Nancy.

Soyons nombreux-ses à apporter notre soutien à Anthony SMITH et à rappeler notre attachement à l'indépendance de l'Inspection du travail, le 28 septembre 2022, à Nancy !

TOU·TES ENSEMBLE : Le 28 septembre 2022, à 10 heures, devant le Tribunal administratif de NANCY (5 rue de la carrière)